

# **Interconnexion France-Espagne par le Golfe de Gascogne**

## **Contournement terrestre du canyon de Capbreton**

### **Atelier territorial du jeudi 15 octobre 2020**

## **CAPBRETON**

### **Compte-rendu**

#### **I. INFORMATIONS GENERALES**

---

- Participation : pour cette nouvelle phase de concertation, en raison du contexte sanitaire lié au covid-19 et pour permettre la participation du plus grand nombre, RTE a fait le choix de mixer présentiel et digital (15 participants).
- Nombre d'inscrits : 22 personnes en présentiel / 30 en digital
- Mobilisation : Un livret participant a été envoyé aux personnes inscrites la veille de l'atelier. Ce document avait pour objet de présenter les objectifs de l'atelier et de partager en amont les cartes de synthèse des enjeux pré-identifiés lors de la phase des études préalables. Les cartes ont également été mises en ligne sur le site internet du projet la veille de l'atelier.
- Objectifs :
  - o Rappeler les grandes étapes du projet, ses caractéristiques à date ;
  - o Présenter et illustrer la phase chantier pour les travaux d'atterrage et la pose de liaison terrestre ;
  - o Compléter et identifier les enjeux sur le terrain d'après la connaissance et l'expertise du territoire par ses habitants.
- Intervenants et/ou animateurs de la soirée :
  - o Pour RTE : Etienne Serres
  - o Pour RTE : Marc Chambily
  - o Pour RTE : Daniel Gambino
  - o Pour RTE : Claude Bénac
  - o Pour le cabinet d'études SCE : Sébastien Vernier
  
  - o Pour la CNDP : Walter Acchiardi, garant de la concertation

## **II. DEROULE DE L'ATELIER**

---

- Accueil des participants
- Mot d'accueil du garant de la concertation Walter Acchiardi
- Déroulé de la soirée (AMO ETHICS Group)
- Présentation du projet à date par Etienne Serres
- Présentation du dispositif de concertation, des éléments techniques du projet et des études préalables par Marc Chambily
- Lancement du temps participatif
- Mise en commun des résultats
- Identification des principes d'élaboration du fuseau de moindre impact

## **III. LES GRANDS TEMPS DE LA SOIREE**

---

### **PROPOS INTRODUCTIFS**

Walter Acchiardi, rappelle qu'en tant que garant il participe à l'ensemble des moments forts du projet. Il indique que son rôle n'est pas lié au contenu du projet mais à l'écoute du public par sa participation à l'ensemble des réunions publiques, et des ateliers. Il établira à l'issue de cette nouvelle phase de concertation, un bilan de la concertation.

### **1) RAPPEL DU PROJET**

Retrouvez la vidéo de présentation du projet pour comprendre la reprise de la concertation pour le contournement du canyon de Capbreton : <https://vimeo.com/460593651>

Comme pour la réunion publique du 06 octobre, Etienne Serres, responsable du projet d'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne pour RTE, rappelle le contexte du projet, ses enjeux et ses grandes caractéristiques.

L'intervenant a également présenté le tracé du Fuseau de Moindre Impact (FMI) proposé à l'issue de la concertation préalable et validé le 30 mai 2018 par le Ministre de la Transition écologique et solidaire (secteur terrestre et maritime). Il rappelle que le contournement terrestre de Capbreton représente une modification de 5% du tracé validé pour finir par la présentation du planning général du projet.

### **2) LE DISPOSITIF DE CONCERTATION**

Marc Chambily, responsable d'études concertation et environnementales, a présenté la zone à l'étude pour le contournement du canyon de Capbreton (6 communes concernées), le principe d'élaboration du fuseau de moindre impact qui devra être déterminé et le calendrier prévisionnel associé à la recherche de la meilleure solution de contournement.

Il a par ailleurs, rappelé les grands temps de concertation du 6 octobre au 21 janvier (2 réunions publiques, 2 ateliers thématiques, des permanences publiques...), en présentiel et digital, et leurs objectifs dont ceux des ateliers participatifs :

- L'atelier n°1 de ce jour vise à :
  - o Etablir un diagnostic de territoire en énumérant les enjeux et les effets du projet et en tenant compte des spécificités de l'unité géographique
  - o Discuter des paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux
- L'atelier n°2 planifié le 1er Décembre vise à :
  - o Faire l'analyse et commenter les différentes alternatives de fuseaux proposées par RTE
  - o Les mettre en comparaison au vu des enjeux et des paramètres issus du premier atelier

Enfin, Marc Chambily a rappelé que toute l'information sur le projet était centralisée sur le site internet Inelfe [www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne](http://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne) et qu'une plateforme de concertation accessible depuis le site internet du projet, était ouverte depuis le 06 octobre et jusqu'au 21 janvier 2021. Les questions du grand public ainsi que les réponses apportées par l'équipe de RTE y seront publiques.

### **3) LES ELEMENTS TECHNIQUES DU PROJET**

Marc Chambily a par la suite, présenté les caractéristiques techniques et des exemples de travaux d'atterrissage. Pour rappel, l'atterrissage est le point sur la côte où s'effectue la jonction entre la partie terrestre et la partie maritime de l'ouvrage électrique.

Daniel Gambino, responsable technique RTE, a présenté les modalités et caractéristiques d'une liaison terrestre (le câble, la servitude, les chambres de jonction et les travaux).

L'accent a été donné sur le partage de photographies des travaux afin que les participants puissent se projeter sur la phase chantier et se rendre compte par l'image de l'emprise du chantier itinérant pour la pose de la liaison, ainsi que l'absence de visibilité de la liaison après le chantier.

### **4) LES ETUDES PREALABLES**

Sébastien Vernier du bureau d'études SCE en charge des études environnementales a rappelé la méthodologie d'élaboration d'un fuseau de moindre impact (FMI) puis la démarche d'études environnementales et ses notions clés :

>>ENJEU : un enjeu est une portion du territoire qui présente une valeur au regard de préoccupation patrimoniale (réserve en eau, biodiversité, monument historique...), esthétique (paysage...), économique (agriculture, viticulture, sylviculture...).

>>SENSIBILITE : risque de perdre tout ou partie de l'enjeu du fait de la réalisation du projet.

- La sensibilité s'apprécie en analysant les effets possibles du projet sur chacun des enjeux identifiés sur le territoire
- On peut alors définir :
  - Les paramètres à prendre en compte pour le projet
  - Certains principes généraux pour éviter ou réduire les impacts du projet

L'intervenant a par ailleurs, présenté la synthèse des enjeux identifiés dans le cadre des études préalables sur la base d'une cartographie de la partie terrestre de la zone d'étude.

**Les ateliers doivent permettre de compléter et de préciser les enjeux que pré-identifiés sur le territoire.**

## 5) TEMPS CONTRIBUTIF (45')

Les participants ont été invités à :

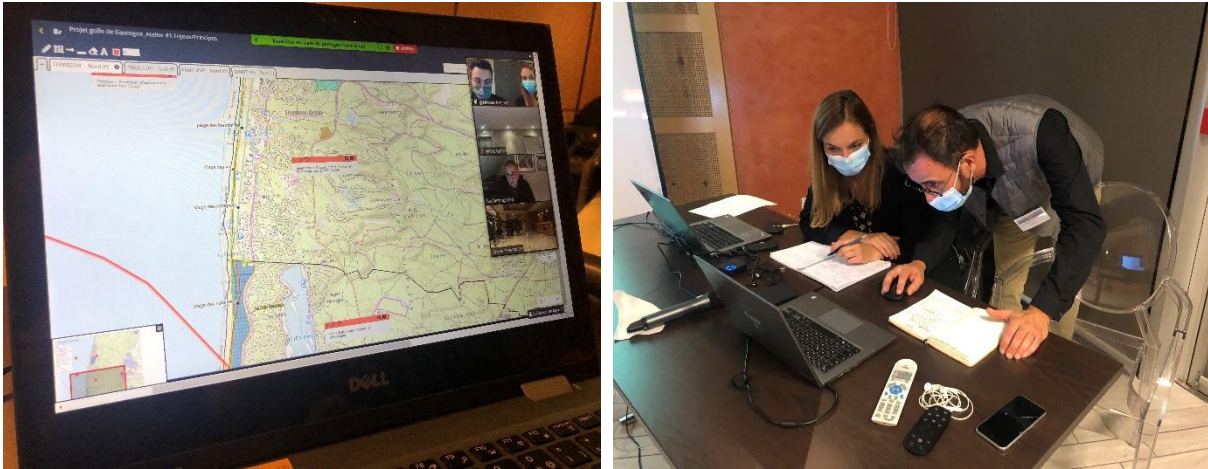
- Compléter à partir de leurs connaissances et usages du territoire l'état initial et les enjeux identifiés lors des études préalables présentés par Sébastien Vernier directement sur les cartes de la zone terrestre
- Discuter des paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux, des points d'attention en phase travaux et des opportunités potentielles

Pour rappel, RTE a fait le choix de mixer présentiel et digital afin de garantir la plus large participation et information du public. Aussi, pour cet atelier 2 tables rondes et 1 table ronde virtuelle ont été animées.

*Photographies des tables rondes en présentiel*



Photographies de la table ronde virtuelle



De retour en plénière, les travaux de chaque table ont été mis en commun et discutés.

Concernant les **principes / paramètres** à prendre en compte autant que possible (pas d'interclassement) :

*Les sortants de l'atelier ont été rapportés dans ce compte rendu tels qu'ils étaient affichés et discutés avec les participants pendant la mise en commun.*

Principes d'élaboration :

- Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg)
- Ménager / préserver les zones naturelles
- Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)
- Eviter de couper les arbres remarquables
- Eloigner le chantier d'atterrissage des habitations occupées à l'année
- Eviter les zones humides
- Eviter les centres bourgs
- Privilégier les grands axes circulants
- Privilégier l'accotements des routes
- Ne pas passer dans le jardin des maisons

Concernant les **points d'attention** :

- Sols et relief des zones de forêts
- Fréquentation des parkings (même en périodes non estivales > laisser un accès plage)
- Accès PMR
- Eviter les travaux en période estivale
- Travailler pour éviter la gêne aux commerces et aux accès écoles
- Fréquentation routières (infrastructures à fort trafic)
- Zone de Seignosse à la route des lacs : zone inondable

- Etangs Blanc et Noir

Concernant les **opportunités** à investiguer :

- Atterrage : SYDEC (station d'épuration) et camp CCAS
- Atterrage : Plage / Parking des Casernes au nord de Seignosse (terrain municipal derrière la dune)
- Atterrage : Parking de l'Agréou (zone nord du Penon)
- Ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg
- Passage sur D152 + Boulevard des Cigales (+ voies cyclables)
- Projet : Pont de la commune de Capbreton entre le camp CCAS et le camping de la Civelle (voie de désengorgement du centre-ville)
- Boulevard des cigales

Toutes les contributions des participants ont été notées et seront étudiées entre les deux ateliers. Le second atelier du 1<sup>er</sup> décembre sera l'occasion de faire l'analyse et commenter les différentes alternatives de fuseaux proposées par RTE puis de les comparer aux principes / paramètres issus de cet atelier.

#### Echanges avec la salle – A la fin du temps contributif

*Question depuis la salle : Précisez bien que les tracés qui sont portés sur cette carte ne sont pas les bons tracés. Parce que j'ai eu un coup de téléphone ce soir, il y a des gens de Seignosse qui nous ont dit « ce n'est pas la peine que l'on vienne il n'y a plus de tracé à Seignosse » d'après les cartes envoyées dans l'invitation. Pour les gens qui n'étaient pas au Tube, il peut y avoir confusion.*

Réponse RTE : Effectivement, il y a eu confusion avec les limites du fuseau de moindre impact validé en 2018 et sur lequel nous devons nous raccorder pour le tracé de l'ouvrage. Merci pour la remarque constructive que nous prendrons en considération.

Complément d'un participant dans la salle : Je ne pense pas qu'il faille le prendre pour une généralité, il y a eu 2 réunions publiques menées par l'équipe municipale de Seignosse vendredi et mercredi soir, c'est un sujet qui est revenu, qui a été expliqué, il y a été dit qu'il y aurait une présence de la municipalité à l'atelier de ce soir, l'information est passée.

#### **IV. MOT DE LA FIN**

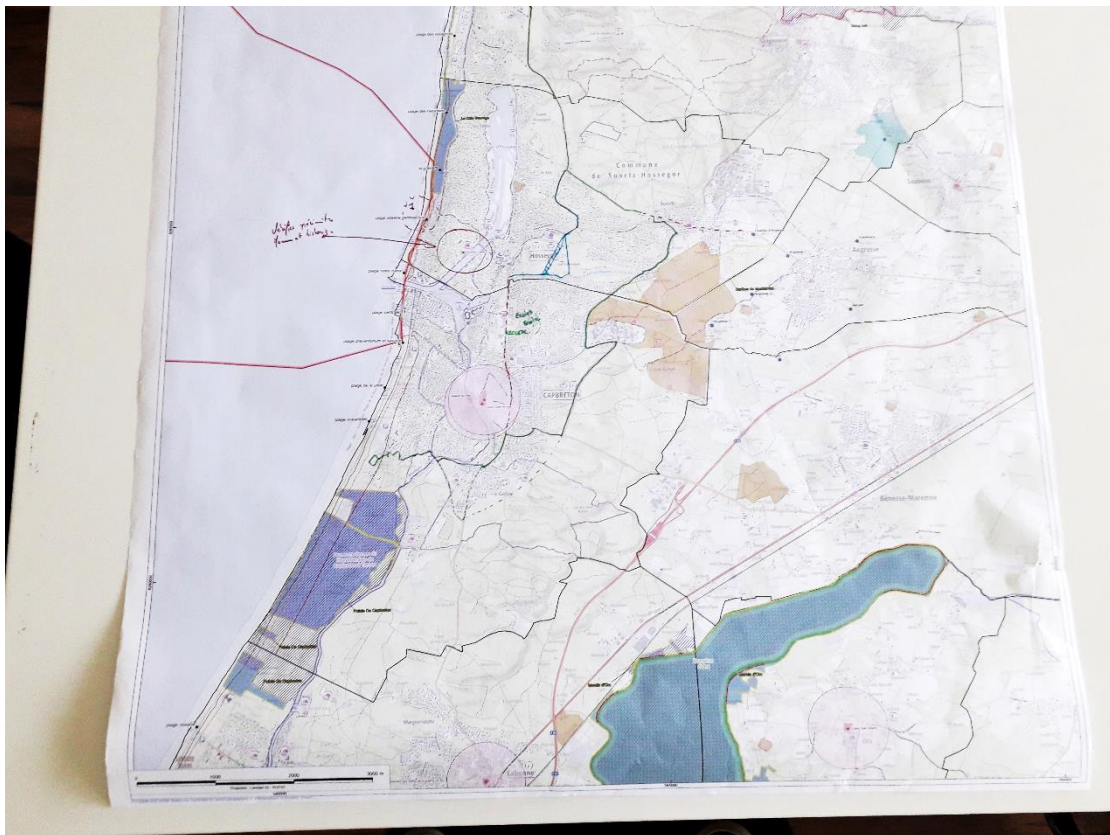
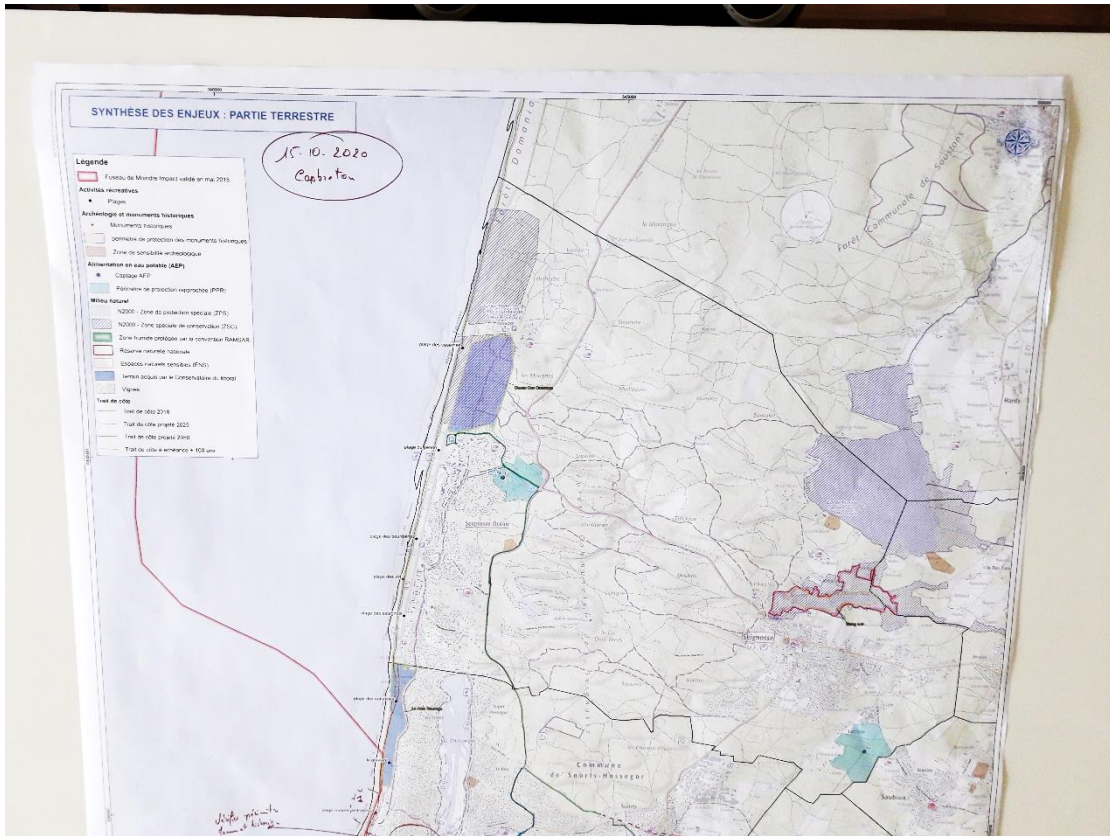
---

L'équipe RTE remercie une nouvelle fois les participants pour la qualité et la richesse des échanges tout au long du temps contributif. Il rappelle que le public peut continuer à s'informer et à participer via le site internet du projet.

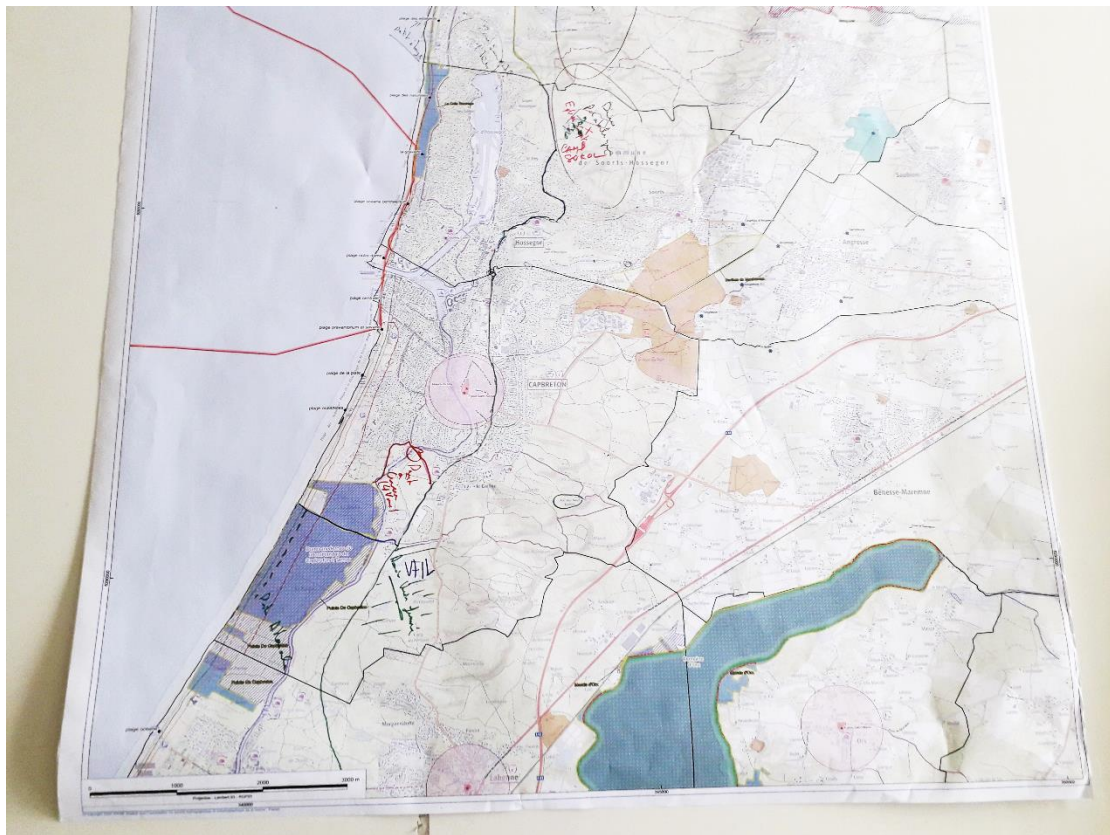
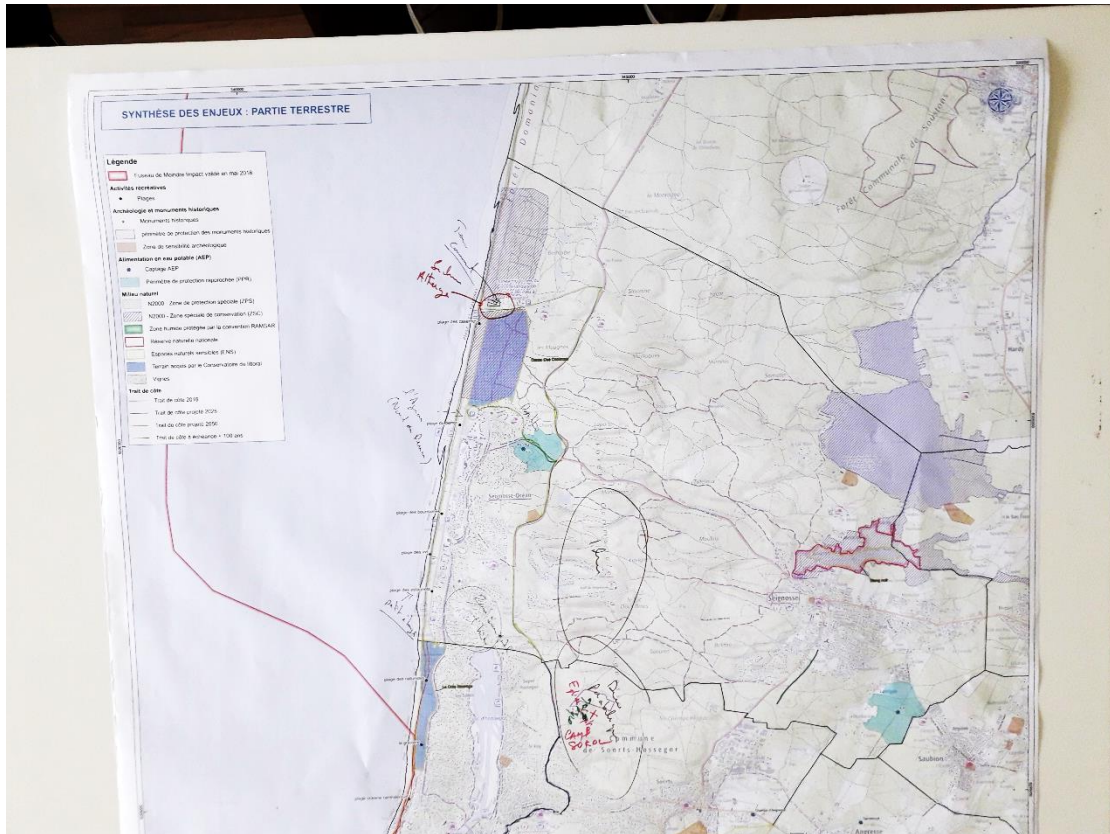
**>>>>> Prochain atelier : le mardi 01 décembre à 18h30 à la salle Océane de Capbreton SUR INSCRIPTION**

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 15 octobre 2020

**ANNEXES : CARTES DES ENJEUX COMPLETEES EN SEANCE**



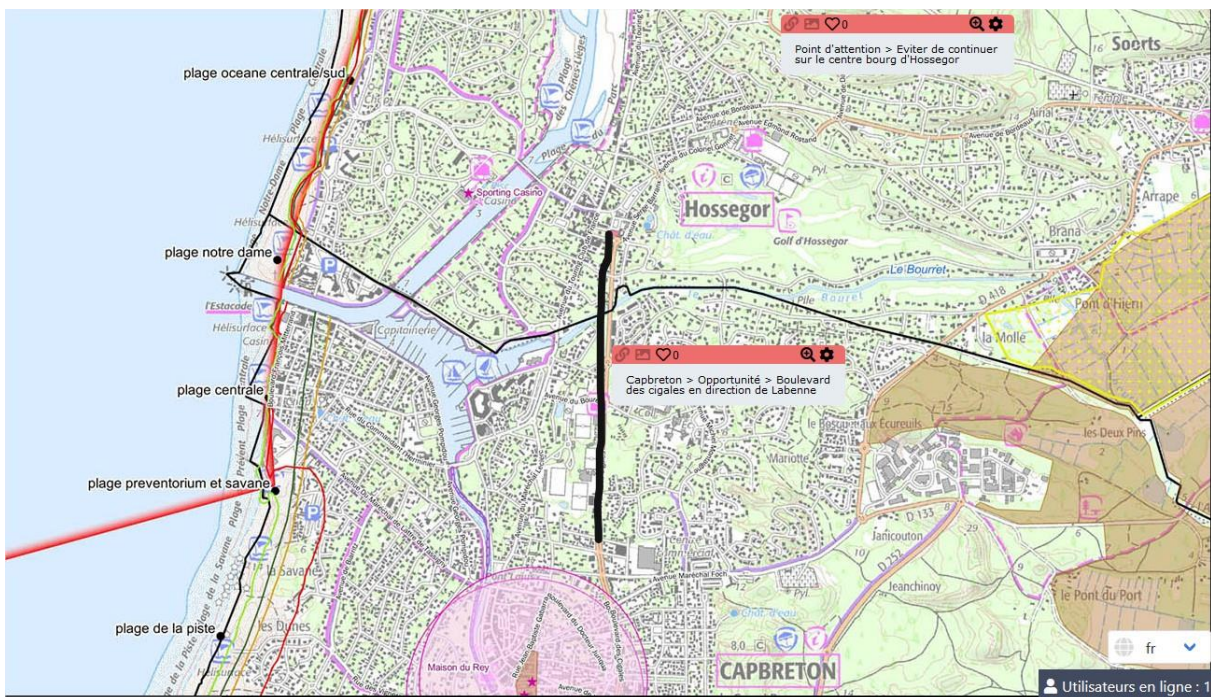
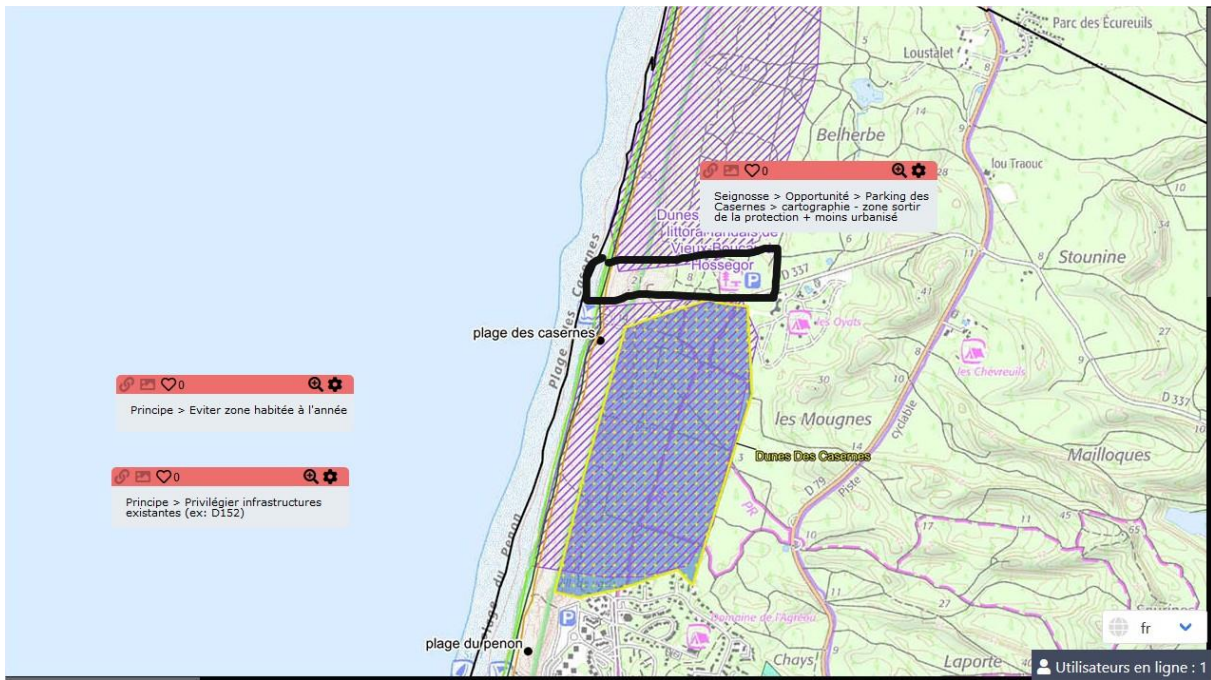
Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 15 octobre 2020





# Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne

## Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 15 octobre 2020



Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
 Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 15 octobre 2020

